

Chartres, le 30 janvier 2018

Les langues anciennes au collège Sainte Marie

Les langues anciennes : les enseigner et les apprendre. « Pour quelle raison étrange ? » « Pour penser un monde nouveau et complexe comme le nôtre, le concours d'esprits habitués à penser un monde qui n'existe plus –le monde antique– peut-être très précieux. » Etonnante réflexion quand on considère ces langues comme ‘mortes’, d'autant qu'elle est signée d'un professeur américain. Les plus prestigieux établissements américains de la Ivy League aux plus modestes ne cessent désormais de mettre l'accent sur l'apprentissage des langues anciennes. Ces matières offrent une formation humaniste essentielle pour le futur adulte : prendre conscience du passé pour mieux comprendre le présent, le cheminement de l'Homme et donner de la profondeur à notre monde actuel.

Le détour par les langues anciennes permet également d'assurer aux élèves la maîtrise du français, qui seules permettent de penser et de s'exprimer avec rigueur, exactitude et nuance.

Gymnastique intellectuelle, elles ont vocation à faire réfléchir sur la langue française mais aussi sur les autres langues, en permettant une autre approche des langues par comparaison raisonnée des continuités et des ruptures. Loin d'être concurrentielles elles sont sans nul doute complémentaires.

Cet apprentissage constitue aussi un pilier solide de la culture générale et de la culture littéraire française en particulier, plus riche et mieux structurée.

En outre l'option latin ou grec, lorsqu'elle est présentée au baccalauréat, se révèle généreuse (seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont affectés du coefficient 3 : pour une note de 12 le gain est de 6 points).

De même, la moyenne de Latin ou Grec ancien ne peut faire diminuer la moyenne générale trimestrielle.

L'apprentissage du latin commence en 5^{ème} ; l'apprentissage du grec en 3^{ème}. Tous les élèves inscrits en classe de langue ancienne s'engagent à poursuivre cette option jusqu'à la fin de l'année (sauf décision exceptionnelle du conseil de classe).

En 5^{ème}, l'horaire hebdomadaire de latin est de 1 heure.

En 4^{ème} et 3^{ème}, l'horaire hebdomadaire de latin est de 2 heures.

Concrètement, le Collège Sainte Marie propose l'option grec ancien en classe de 3^{ème} depuis la rentrée 2012. Cet enseignement de 2 heures hebdomadaire prévu dans les programmes officiels, est poursuivi au lycée Notre-Dame de Chartres en 2nde depuis la rentrée 2013.

Le Chef d'établissement
S. GOULUT